

Ce mardi, le procès de Sandor Képiro, âgé de 97 ans, a été suspendu pour raisons médicales.

Alors que Sandor Képiro doit être jugé pour des [crimes de guerre commis en 1942](#), le juge Bela Verda et le procureur Zsolt Falvai se sont inquiétés de la santé de l'accusé. Arrivé en chaise roulante et apparemment confus sur ce qui l'entoure, l'ex-officier n'aurait pas été en mesure de poursuivre le procès. Son avocat, Zsolt Zetenyi ne parle pas de déficience mentale mais de problème d'audition, plaidant par la suite pour un examen auditif.

Cet homme jugé pour 36 assassinats avait été plus véhément le 5 mai dernier, quand il qualifiait les accusations à son encontre de « mensonges » et ce procès de « cirque » tout en se clamant innocent devant la Cour.

Dans l'état actuel du procès, des doutes sont portés par un historien, Tibor Zinner, sur la crédibilité des documents apportés par l'accusation, principalement basée sur le procès de 1944. Aucun document original n'aurait été retrouvé en Hongrie.

Articles liés :

[Sándor Képiró, l'ancien Nazi de nouveau devant la justice](#)

[La Hongrie, mauvais élève dans la traque de ses nazis](#)

[La journée internationale de l'Holocauste et le contexte hongrois](#)

[L'extradition du nazi Charles Zentai compromise](#)

[Le criminel de guerre suspecté Charles Zentai ne sera pas extradé](#)

[Le retour en Hongrie d'un ancien nazi](#)

[Le nazi n°1 vit libre à Budapest](#)

[Nier l'holocauste est désormais illégal en Hongrie](#)

[Wiesel: « La honte de votre nation »](#)

[Vers une criminalisation du négationnisme?](#)